

ARTISANAT Aides aux entreprises Bernard Stalter rejette le rapport Queyranne

BERNARD STALTER, président de la Chambre de métiers d'Alsace (CMA), a pris position vendredi très vigoureusement contre les conclusions du rapport Queyranne-Demaël-Jürgensen (du nom de ses auteurs) sur les interventions économiques en faveur des entreprises. Il estime que l'application des conclusions de ce rapport serait « une déclaration de guerre à la première entreprise d'Alsace ».

Le rapport Queyranne, rédigé à la demande du Premier ministre, a été présenté le 18 juin. Il est intitulé « Pour des aides simples et efficaces au service de la compétitivité : rapport sur les interventions économiques en faveur des entreprises dans le cadre de la modernisation de l'action publique ». Selon le communiqué de la Chambre de métiers d'Alsace, « ce texte préconise, entre autres, la réduction de 30 % des ressources des Chambres de métiers, non pas en allégeant les charges des entreprises, mais en transférant une partie des cotisations des artisans directement dans les caisses de l'Etat, qui

s'attribuerait ainsi et sans compensation, une partie des ressources financières de l'artisanat ». Dans sa réaction, Bernard Stalter souligne que, même si les ressources des Chambres de métiers devaient baisser, elles conserveraient les mêmes charges liées à leurs « fonctions régaliennes », telles que les formalités de création et de radiation d'entreprises ou l'enregistrement des contrats d'apprentissage. « La seule solution pour les Chambres de métiers serait d'abandonner leurs missions considérées comme facultatives mais qui a été essentielles aux entreprises, tels l'appui à la création, au développement et à la transmission des entreprises artisanales. Ce qui est remis en cause, c'est donc bien le soutien concret et quotidien à un secteur essentiel dans le contexte économique actuel ». Le président de la CMA nuance toutefois son propos, faisant appel à la clairvoyance du gouvernement, en notant que ce rapport n'est qu'un instrument de réflexion.

A.L.

EN BREF

BAS-RHIN

Des chambres professionnelles libres remplacent les corporations de droit local

Suite à la décision du Conseil constitutionnel, qui le 30 novembre dernier avait supprimé l'obligation pour les artisans d'adhérer aux corporations de droit local, la Fédération française du Bâtiment (FFB) du Bas-Rhin a convaincu ses membres de se conformer au droit en se regroupant à l'aventure au sein de chambres professionnelles libres. Les artisans métalliers du Bas-Rhin viennent de donner le coup d'envoi à cette évolution qui doit, d'ici la fin de l'année, concerner une dizaine d'autres métiers du bâtiment. Début juin ils ont approuvé la

dissolution de la corporation des métiers du métal pour créer la chambre professionnelle de la métallerie et la chambre syndicale des entreprises de production mécanique et mécatronique. Ces deux chambres, respectivement présidées par Jean-Marc Schaffner et Alain Bourgard, viennent s'ajouter aux syndicats à adhésion libre déjà existants pour le gros-œuvre, la charpente, le crépissage et le carrelage.

« C'est le développement naturel des choses mais qui a été un peu précipité par la décision du Conseil constitutionnel », explique Vanessa Wagner. Ancienne secrétaire générale de la Corporation des métiers de la métallerie du Bas-Rhin, cette dernière vient de succéder à Roger Schmitt, parti à la retraite, au poste de secrétaire générale de la FFB 67.

DÉCIDEURS

IMMOBILIER

Thomas Leclercq, Fédération des promoteurs d'Alsace-Lorraine



Thomas Leclercq. PHOTO DNA - CHRISTIAN LUTZ-SORG

Président-directeur général de la société Perspective à Strasbourg, Thomas Leclercq vient de prendre les fonctions de président de la Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) d'Alsace-Lorraine. Agé de 41 ans, il succède à Gérard Bodet, patron d'Alcys Résidences à Châtenois. Agé de 41 ans, Thomas Leclercq a suivi une formation universitaire en mathématiques appliquées et en administration économique et sociale. Il a dirigé la filiale

alsacienne du groupe Claude Rizzon avant de reprendre la société Perspective en 2006. Entouré d'une nouvelle équipe, approuvée lors de la récente assemblée générale, il entend continuer à défendre les quatre thèmes chers à la FPI : stopper la prolifération des réglementations et normes qui font croître le coût de la construction, favoriser la mise sur le marché de foncier public et privé à prix maîtrisé, relancer le parcours résidentiel par des mesures publiques incitatives et favoriser l'investissement locatif privé.

ASSURANCE

Olivier Larcher, Groupama Grand Est

Le conseil d'administration de Groupama Grand Est (Schiltigheim) a nommé Olivier Larcher, 46 ans, au poste de directeur général de la caisse régionale de l'assureur à compter du 1^{er} juillet. Il succédera à Christophe Gaber. Diplômé de l'INSEEC et de la Formation supérieure des managers Groupama, Olivier Larcher est entré en 1990 dans le groupe où il a successivement exercé plusieurs fonctions. En 2010, il avait rejoint Groupama Seguros en Espagne comme directeur général assurances. Depuis 2012 il était directeur général de Gan Prévoyance.

SERVICES Conseil en recrutement de cadres et dirigeants

Global Mind s'est installé sur son marché

Pas évident de lancer une activité de conseil en recrutement en pleine crise économique et financière. Le Strasbourgeois Stéphane Glaser, y est parvenu en créant le cabinet Global Mind Search.

Global Mind Search... La marque fleurit bon l'Amérique, les Madmen en embuscade et les grosses têtes de Berkeley. Mais non ! Cette enseigne à consonance anglo-saxonne est l'invention d'un Strasbourgeois, Stéphane Glaser, qui a décidé en 2009 de se lancer sur le marché du recrutement et de la chasse de têtes. On aurait pu croire cette activité réservée à des cabinets internationaux. Le créateur de Global Mind Search a, en effet, fait ses premières armes dans un réseau mondial. Avant de se retrouver en orbite centrifuge pour raison de restructuration, fermeture brutale à la clé.

« Si je restais limité à l'Alsace, ce serait très difficile »

Fort de son expérience, de son carnet d'adresses et de ses premiers réseaux, Stéphane Glaser a décidé de se mettre à son compte, créant une enseigne qui lui appartient et constituant peu à peu son fonds de commerce, ayant pignon sur rue à Strasbourg. « Je crois que je suis aujourd'hui bien reconnu. Je ne suis plus le plus petit cabinet de la place dans ce domaine mais admis comme un acteur confirmé », affirme le jeune homme. De quinze recrutements réalisés en 2009, à la création, Global Mind est monté à 40 puis cinquante opérations l'an dernier, pour un chiffre d'affaires



Stéphane Glaser, créateur de Global Mind Search à Strasbourg. PHOTO DNA - LAURENT RÉA

de 650 000 euros au dernier exercice. « 2013 sera un peu plus étalé. Mais je n'ai pas plus de trois mois de visibilité », indique le patron de Global Mind Search. Qui trouve un motif de satisfaction évident dans le fait que plus de 92 % des candidats qu'il a contribué à faire recruter sont toujours en fonction après douze mois. Signe que la préconisation n'était pas trop mauvaise. Parti de zéro, Stéphane Glaser fait vivre aujourd'hui cinq personnes, un autre point positif.

Sa cible est claire, les cadres du « middle » et « top management », pour reprendre le jargon du métier. Soit des postes allant de 40 000 à 100 000 euros de rémunération pour la première catégorie, 60 % de son activité, 40 % étant au-dessus de cette fourchette. Stéphane Glaser, comme d'autres avant lui, exploite sa position à Strasbourg pour travailler à 360 degrés. Ainsi, 50 % de ses missions sont menées en France,

30 % en Allemagne et 20 % en Suisse : « Si je restais limité à l'Alsace, ce serait très difficile », reconnaît le conseil en recrutement. Chasse de têtes (ou approche directe), recours aux annonces et aux réseaux sociaux, formation d'une « pépinière de talents », le conseil joue sur tous les tableaux pour satisfaire sa clientèle, qui reste dominée à 70 % par l'industrie. ■

A.L.

EMPLOI Projet de recrutement chez Castorama

Des chefs de rayon convoités

L'objectif consiste à recruter 10 à 12 chefs de rayon pour ses sept magasins alsaciens et lorrains. Dans ce but, l'entreprise Castorama s'est associée à la chambre de commerce et d'industrie de Colmar et à Pôle Emploi. Un projet pilote pour le spécialiste du bricolage.

« LE CHEF DE RAYON est un relais essentiel. C'est lui qui anime au plus près l'équipe de vente. Il est responsable de la gestion de son rayon et de l'activité commerciale tout en veillant à la satisfaction du client ». Nicolas Vallet, responsable régional des ressources humaines de Castorama, insiste : « Nous avons besoin de quelqu'un qui a assez de maturité professionnelle pour prendre tout de suite un poste de manager ». Une fonction professe selon lui à l'évolution professionnelle. En témoigne Walter Kempf, entré à 22 ans à la faveur d'un job d'été et aujourd'hui manager. Et Olivier Lemaire, 26 ans, entré dans la société il y a quatre ans, devenu chef de rayon l'année suivante suite à une formation interne. La motivation et « la valeur que les gens attachent à leur métier » sont d'autres qualités requises, renchérit Christophe Varloteaux, directeur régional de l'enseigne. Les candidats doi-



Les partenaires du projet : responsables de l'enseigne et représentants de la CCI et de Pôle Emploi. PHOTO DNA - NICOLAS PINOT

vent être titulaires d'un bac + 2 ou avoir le niveau bac avec expérience de deux ans dans la vente ou la distribution. La dizaine de candidats, appelés à être engagés en CDI, intégrera le cursus de responsable manager de la distribution, proposé par le pôle formation de la CCI de Colmar Centre-Alsace. « La formation, en alternance, dure un an au bout duquel sera délivré un diplôme de niveau Bac + 3 reconnu par l'Etat et les professionnels », précise Valérie Sommerblatt, directrice du pôle formation. Au programme : des cours sur la stratégie commerciale, le management, la gestion

de projets innovants sans oublier l'immersion en milieu professionnel sur les sites de la société à Strasbourg, Kingersheim et Colmar. Des capacités de manager Quant au rôle de Pôle Emploi, il a consisté à simplifier les démarches. « Nous sommes aussi un site pilote dans la construction de partenariats de proximité », souligne Frédéric Eschbach, chargé de mission pour les services aux entreprises. « La formation aura lieu du 28 octobre prochain au 26 octobre 2014. Nous cherchons quelqu'un qui a la maturité profes-

sionnelle, qui a des capacités de manager et un goût pour les produits de l'enseigne et la vente », souligne Carole Perrin, responsable des ressources humaines. C'est elle qui a initié ce projet de coopération né à la suite de rencontres avec la CCI au salon régional emploi formation de Colmar en janvier dernier. Le recrutement a débuté début mai et se poursuivra jusqu'en septembre. Les candidats trouveront tout renseignement à la CCI (www.pole-formation-cci.fr) et à Pôle Emploi (pole-emploi.fr) ainsi que sur le site de l'entreprise (www.castorama.fr). ■

MICHELLE FREUDENREICH